



## Arrêté

### Portant permis de stationnement

#### Mairie de l'Île Bouchard

Le maire de la commune de l'Île Bouchard,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;  
Vu le code de la route ;  
Vu le code de la voirie routière ;  
Vu la demande de Monsieur Narbonne Jérôme de la société SARL Jérôme Narbonne domicilié au 4 rue des Cordeliers 37220 à l'Île Bouchard en date du 22 mai 2023, qui souhaite effectuer des travaux de couverture avec la pose d'un échafaudage en occupant temporairement le domaine public au 06 rue de la Liberté 37220 à l'Île Bouchard ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

#### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Du lundi 12 juin 2023 au vendredi 07 juillet 2023, Monsieur Narbonne Jérôme de l'entreprise SARL Jérôme Narbonne demeurant au 4 rue des Cordeliers 37220 à l'Île Bouchard est autorisé à procéder à des travaux de couverture avec la pose d'un échafaudage de 6 mètres au 06 rue de la Liberté 37220 à l'Île Bouchard.

**Article 2** : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- stationnement : Réservation de deux places de stationnement devant le 06 rue de la Liberté pour les véhicules de chantier ;
- sécurité : Les piétons prendront le trottoir d'en face durant les travaux.

**Article 3** : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire.

**Article 4** : Monsieur Narbonne Jérôme occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

**Article 5** : Monsieur le commandant de brigade de gendarmerie de l'Île Bouchard, Madame la responsable des services techniques de l'Île Bouchard, l'ASVP de l'Île Bouchard sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à l'Île Bouchard le 31 mai 2023

Arrêté n° 2023-05-89

PUBLIÉ LE 31/05/2023

ACTE EXÉCUTOIRE

Le Maire,  
Nathalie VIGNEAU